

6 avril 2017

Stelco et Essar Steel Algoma

Les faillites frauduleuses de l'oligarchie financière





Stelco et Essar Steel Algoma

- Les faillites frauduleuses de l'oligarchie financière
- La conspiration autour d'Essar Steel Algoma K.C. Adams
- Le rapport du contrôleur de la LACC à Essar Steel Algoma

Grève chez CEZinc

- Joignez-vous à l'action du 28 avril à Toronto! Manifestons avec les travailleurs de l'affinerie CEZinc!
- Manifestation militante dans les rues de Salaberry-de-Valleyfield Pierre Chénier

L'examen de Postes Canada

• Préparation de nouvelles attaques contre les postiers - Louis Lang

Stelco et Essar Steel Algoma

Les faillites frauduleuses de l'oligarchie financière

US Steel/Stelco et Essar Steel Algoma sont présentement sous la protection de la faillite en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC). Les deux fabricants d'acier

cependant profitent d'un secteur en reprise et font de l'argent. Stelco a annoncé qu'elle va accumuler 300 millions \$ en liquidités d'ici juin et Algoma Steel semble être en plein essor selon le plus récent rapport du contrôleur de la LACC.



Pourquoi alors sont-ils sous la protection de la loi de la faillite et demandent-ils d'énormes concessions aux travailleurs, aux retraités, aux créanciers non garantis, aux municipalités et à d'autres? Pourquoi Stelco continue-t-elle de nier aux retraités les avantages sociaux qui leur appartiennent légalement? C'est tout simplement parce qu'ils ont le pouvoir de le faire en ayant recours aux pouvoirs de police de la LACC.

Les faits ont démontré que sous la LACC la protection de faillite accordée aux grandes entreprises ne vise pas à résoudre des problèmes spécifiques ayant trait à la production et à la distribution ou les problèmes généraux d'un secteur. Une faction donnée de l'oligarchie financière a recours à la LACC pour tirer profit d'un ralentissement ou de difficultés qui peut-être ne sont même pas reliées à cette entreprise en particulier en s'attaquant à ses concurrents, aux travailleurs aux retraités et à tant d'autres. Cette faction a recours à la LACC dans un but intéressé qui n'a rien à voir avec la solution des problèmes de l'économie et de l'industrie.



Dans le cas de Stelco, US Steel a clairement cherché à éliminer ou affaiblir sérieusement un fabricant d'acier concurrent. Il a poussé Stelco dans les câbles en détruisant sa capacité productive, surtout à Hamilton. US Steel s'est ensuite placé sous la protection de la LACC pour rescaper pour lui-même quelques morceaux de ce qui restait de ce qu'il avait détruit délibérément et pour mettre un mur entre ses actifs américains et les travailleurs, les retraités et d'autres au Canada ayant des réclamations légitimes sur Stelco.

Si la proposition Bedrock qui permet à Stelco/US Steel de sortir de la LACC est mise en oeuvre, US Steel va se retirer avec un gain de 126 millions \$, avec de nouveaux clients canadiens (des anciens clients de Stelco) à servir à partir de ses usines américaines, et un concurrent Stelco considérablement affaibli. En plus, qui connaît vraiment les liens internes qui existent au sein de l'oligarchie financière et ce que ces gens-là mijotent entre eux ? Les oligarques américains de Bedrock qui s'apprêtent à prendre le contrôle de Stelco après avoir retiré des livres de Stelco les

pensions, les avantages sociaux à la retraite et la restauration environnementale pourraient bien être des partenaires financiers de ceux qui contrôlent présentement US Steel. Chose sûre, ils représentent les mêmes intérêts de classe. Certains oligarques milliardaires américains ayant des investissements dans tel ou tel fonds pourraient bien détenir de la richesse sociale et des positions de contrôle à la fois chez Bedrock et US Steel.

Par exemple, voici ce que Jim Skinner disait en entrevue avec *Forum ouvrier*: « En plus, Cliffs [Cliffs Natural Resources de Cleveland]était également propriétaire des installations du Lac Bloom au Québec. Ils les ont achetées pour 4,3 milliards \$ et les ont revendues (à Champion) pour 10,3 millions \$. Nous ne l'acceptons pas parce qu'un des membres du Conseil d'administration de Champion est aussi vice-président de Cliffs. C'est une vente de feu et nous pensons qu'il y a collusion dans cettte affaire. »[1]



En s'appuyant sur la LACC et ses pouvoirs de police, Bedrock est en train de conspirer avec les autorités étatiques canadiennes pour retirer des livres comptables les pensions et les avantages sociaux à la retraite de Stelco et nier sa responsabilité envers la restauration environnementale une fois qu'il sera sorti de la LACC. C'est ainsi que Stelco/Bedrock deviendra lui-même une cible pour un gros coup d'argent de la part des oligarques américains de Bedrock, comme cela s'est produit en 2007. À ce moment-là, Stelco avait été dépouillée de 1,2 milliard \$ par les oligarques qui avaient pris le contrôle de Stelco en vertu de la LACC entre 2004

et 2006.

Il est fort possible que ceux qui manipulent ces procédures de la LACC en ce moment soient les associés de ceux qui sont en position de contrôle chez US Steel et agissent en collusion. Cela ne doit pas passer! Les Canadiens demandent que Stelco continue de produire de l'acier et respecte ses obligations sociales envers les travailleurs, les retraités, la communauté et l'économie.

Non aux manoeuvres des oligarques ayant recours à la LACC. Non, c'est non!

Note

1. Jim Skinner est membre du Comité des retraités de Wabush qui mène une lutte déterminée à la défense des droits des travailleurs et des retraités contre le diktat antiouvrier des tribunaux de la LACC. Jim a été président de la section locale 6285 du Syndicat des Métallos représentant les travailleurs de Wabush Mines au Labrador dont le propriétaire, Cliffs Natural Resources, est présentement sous la protection des pouvoirs policiers de la LACC.



La conspiration autour d'Essar Steel Algoma

- K.C. Adams -

La situation à Essar Steel Algoma est une histoire de conspirations sur la toile de fond de la LACC

qui rappelle celle de US Steel/Stelco. Dans le cas d'Algoma Steel cependant, de puissants oligarques mondiaux luttent ouvertement pour le contrôle. Examiner une faillite de la LACC c'est comme allumer soudainement les lumières dans un hôtel à bon marché du sud des États-Unis et regarder tous les cafards se précipiter pour se cacher. Les oligarques ont sorti les couteaux et pas un d'entre eux n'a à coeur les intérêts de l'économie et des travailleurs canadiens. Au contraire, les oligarques qui se battent pour le butin Algoma Steel sont une véritable bande de voyous agissant à l'échelle mondiale.

Le spectacle a maintenant comme acteur le sinistre Cliffs Natural Resources de Cleveland qui amène au Canada sa lutte et sa concurrence avec Essar Global Funds pour le contrôle des gisements de minerai de fer et de l'exploitation minière du Minnesota. Cliffs accuse Essar Global d'être instable et incapable de gérer Algoma en raison de ses problèmes financiers au Minnesota, où Cliffs et Essar sont dans une bataille ouverte pour le contrôle des ressources en minerai de fer et des droits miniers. Cliffs a même introduit une clause dans son contrat d'approvisionnement en minerai de fer avec Algoma, qui interdit à l'entreprise



d'envisager une quelconque proposition de restructuration d'Essar Global sous la LACC. Dans cette comédie macabre, le même Cliffs qui dénonce Essar Global pour son instabilité est engagé dans sa propre frauduleuse faillite de la LACC au Labrador et au Québec, essayant de détruire à la fois les producteurs de minerai de fer concurrents au Canada et Essar Global au Minnesota.

La liste des oligarques qui luttent pour le butin Algoma Steel contient certains des oligarques les plus puissants du monde : Deutsche Bank et Essar Global Fund, bien sûr, mais aussi Golden Tree et Bain Capital des États-Unis, les deux plus grands créanciers garantis conspirant pour défendre leurs intérêts privés étroits et leurs empires.

Dans le cadre de la lutte destructrice qui se mène parmi les oligarques, le processus de la LACC vise également les métallos et les salariés d'Algoma dont on exige plus de quarante concessions dans de nouvelles conventions collectives, dont une réduction de salaire de 10 %. L'objectif d'un processus particulier de la LACC n'a rien à voir avec la résolution des problèmes au sein de l'économie, du secteur et d'une entreprise mais tout à voir avec l'exercice des pouvoirs de police pour servir les intérêts privés étroits des oligarques en position de contrôle qui s'opposent aux intérêts des travailleurs et de l'économie et de la société canadiennes.



Le rapport du contrôleur de la LACC à Essar Steel Algoma

Le contrôleur de la procédure de protection de faillite Ernst & Young rapporte qu'Essar Steel Algoma a expédié plus d'acier par jour et à un prix plus élevé en février qu'en janvier. Le contrôleur affirme qu'« Algoma a connu une amélioration de son prix de vente moyen en même temps que de forts volumes de production ». Cela représente 194 000 tonnes nettes expédiées ou 6928 tonnes nettes par jour. Le prix de vente moyen a augmenté jusqu'à 739 \$ (par tonne) par rapport à 700 \$ en janvier et on s'attend à ce que les prix de vente augmentent dans les mois qui viennent. Algoma

Steel, sous la protection de la loi sur les faillites de la LACC, a déclaré des profits de 28 millions \$ pour le mois plus court de février sur un revenu brut de 157 millions \$ (tous les prix sont en dollars américains). On lit dans le document de la cour : « Le prix de l'acier a augmenté de 72 % entre décembre 2015 et mars 2017 et les prévisions indiquent des augmentations continues au cours des prochains mois. »



Les revenus et les perspectives solides n'ont pas empêché ceux qui contrôlent le processus de la LACC de demander des concessions des métallos et des salariés. Pour satisfaire leur objectif antiouvrier et exercer une pression sur les travailleurs, le juge de la LACC a ordonné que les comités de négociation des sections locales 2251 et 2724 des métallos soient séquestrés incommunicado à Toronto du 22 au 30 mars.

Divers oligarques qui rôdent autour d'Algoma demandent leur part du gâteau des revenus tout en rejetant les réclamations légitimes des vrais

producteurs et des retraités. Les prêteurs débiteurs exploitants (DE) dirigés par la Deutsche Bank réclament des montants toujours croissants de la valeur que produisent les travailleurs d'Algoma. Les prêteurs DE ont reçu le 31 mars un autre prépaiement de 10 millions \$, plus un montant supplémentaire de 2,1 millions \$ en frais mensuels en vertu de la troisième modification de l'accord DE et une pénalité de 1,25 million \$ que le juge leur a accordée parce qu'Algoma Steel n'a pas réussi jusqu'à présent à soutirer 22,2 millions \$ de concessions des travailleurs qui ont tenu ferme et déclaré Non, c'est Non !

Note du rapport du contrôleur

Le contrôleur indique qu'Algoma Steel s'est conformé aux exigences de prépaiement dans le cadre des arrangements du prêt-DE, principalement à la Deutsche Bank. Rien que dans six dernières semaines, Algoma a prépayé environ 42,7 millions \$US (57,1 millions \$ canadiens) en intérêts et en capital.

Les paiements sont effectués par l'intermédiaire d'une « saisie de liquidités » ordonnée par la cour, payable aux prêteurs DE chaque semaine. Si l'encaisse de l'aciérie dépasse 25 millions \$US à la fin de chaque vendredi, l'excédent doit en être « saisi » (calculé au 100 000 \$ US le plus proche) en faveur des prêteurs DE.

Pendant ce temps, en vertu d'une ordonnance de la LACC, aucun paiement ne peut être versé aux régimes de retraite sous-financés des métallos et des salariés ou pour les dizaines de millions de dollars qui sont dûs à la Ville de Sault-Ste-Marie pour les taxes foncières ou pour d'autres sommes dues à des fournisseurs et entrepreneurs locaux.

En plus de la saisie de liquidités pour la période du 25 mars au 5 mai, Algoma devrait payer 7 millions \$US pour les intérêts et les honoraires (excluant le capital) pour les arrangements avec les DE et 6 millions \$ pour les honoraires des avocats et des tribunaux de la LACC.



Grève chez CEZinc

Joignez-vous à l'action du 28 avril à Toronto! Manifestons avec les travailleurs de l'affinerie CEZinc!



Manifestation des travailleurs de CEZinc le 29 mars 2017 à Salaberry-de-Valleyfield au Québec

Vendredi 28 avril -- 10 heures

Toronto Stock Exchange, TMX Broadcast Centre 130 rue King ouest, Toronto

Vendredi le 28 avril prochain, les travailleurs en grève de l'affinerie de zinc CEZinc de Salaberry-de-Valleyfield au Québec seront à Toronto pour tenir une manifestation à l'occasion de l'Assemblée générale des actionnaires du Fonds de Revenu Noranda. Le Fonds de revenu est le propriétaire de CEZinc. D'autres métallos et leurs alliés du Québec et de l'Ontario y viendront pour appuyer les travailleurs de CEZinc. Tous les amis et les alliés du mouvement ouvrier sont invités à y participer et à montrer à l'oligarchie financière que les travailleurs sont fermement unis à la défense de leurs droits.

Forum ouvrier lance l'appel aux travailleurs à se joindre à la manifestation de Toronto et à se tenir aux côtés des travailleurs de Valleyfield qui luttent pour leurs droits contre l'oligopole minier mondial Glencore et le Fonds de revenu Noranda. Glencore contrôle le fonds en y détenant 25 % des actions et c'est lui qui exploite l'affinerie.

Un appel du directeur québécois des Métallos Alain Croteau

Lors de la manifestation de plus de 400 personnes qui s'est tenue à Valleyfield en appui aux travailleurs en grève le 29 mars dernier, Alain Croteau a lancé un appel à tous les travailleurs à venir manifester à Toronto le 28 avril :

« On sait que c'est Glencore qui tire les ficelles par en arrière avec le Fonds de revenu Noranda et il va y avoir une assemblée générale des actionnaires le 28 avril à Toronto. Les métallos du Québec et

de l'Ontario vont être devant l'assemblée et sur le plancher de l'assemblée pour revendiquer leurs droits devant les actionnaires pour que ceux-ci sachent exactement ce qui se passe », a-t-il dit.

« Par la suite, on va lancer une campagne partout aux États-Unis et dans le monde s'il le faut. C'est difficile une grève, mais on a de bons secours de grève et l'aide financière de plusieurs sections locales au Québec et plusieurs sections locales du reste du Canada se sont aussi engagées à fournir de l'aide financière », a-t-il ajouté.

Glencore et le Fonds de revenu Noranda

Le Fonds de Revenu Noranda est propriétaire de l'affinerie CEZinc. L'empire mondial Glencore possède 25 % des actions du Fonds inscrites à la Bourse de Toronto et exploite l'affinerie. Glencore est aussi le fournisseur exclusif du concentré de zinc de CEZinc et l'acheteur exclusif du métal de zinc et des sous-produits qui sortent de l'usine.

Les 371 travailleurs de CEZinc sont en grève depuis le 12 février contre les demandes de concessions de la compagnie qui touchent en particulier le régime de retraite. CEZinc demande que soit introduit un système graduel de contributions des travailleurs au régime de retraite, qui équivalent à une coupure de salaires et à un transfert de ces montants au régime de retraite. La compagnie réduirait d'autant la valeur qu'elle met dans le régime de retraite. Cela abaisse directement les salaires des travailleurs alors que ces montants se retrouvent dans les coffres du Fonds en tant que valeur ajoutée. La compagnie demande également que l'âge de départ des travailleurs à la retraite



anticipée soit reporté dans le temps. Cela affecte en particulier les travailleurs qui pourraient bénéficier d'une retraite anticipée à cause de l'usure et de la fatigue de leur corps ou pour d'autres raisons personnelles.

Les travailleurs rejettent les concessions comme une attaque à leurs droits. Ils considèrent ces changements comme une tentative d'abaisser leurs conditions de travail et leurs salaires, une tentative qui va se poursuivre. Les concessions pourraient ensuite servir de modèle à appliquer aux autres travailleurs de l'empire Glencore.

Déjà Glencore a menacé les travailleurs de la Fonderie Horne à Rouyn-Noranda que leur régime de retraite pourrait faire l'objet d'attaques semblables lors du renouvellement de leur convention collective en 2018. Les travailleurs de CEZinc blâment l'oligopole mondial Glencore et le Fonds de revenu Noranda pour ces demandes de concessions et exigent leur retrait. Leur slogan est « Nous ne reculerons pas! ». C'est ce message qu'ils amènent aux actionnaires et aux résidents de Toronto ce 28 avril.

Ā

Manifestation militante dans les rues de Salaberry-de-Valleyfield

- Pierre Chénier -

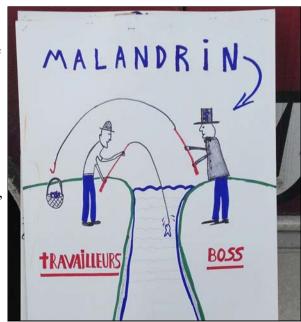


Le 29 mars dernier, plus de 400 travailleurs de CEZinc et leurs alliés ont manifesté en début de soirée dans les rues de Salaberry-de-Valleyfield. Ils ont marché en solidarité avec cette juste grève contre le Fonds de revenu Noranda et l'oligopole minier mondial Glencore.

Les travailleurs de CEZinc, en grève maintenant depuis le 12 février, portaient avec fierté les drapeaux de leur syndicat et marchaient derrière leur bannière disant « Nous ne reculerons pas ! ». De nombreux métallos d'autres endroits de travail ont participé à la manifestation dont les travailleurs de Samuel et Fils, eux aussi en grève depuis le 4 février, et les travailleurs de Ciment Lafarge.

La manifestation a été marquée par la participation d'une vingtaine de travailleurs de la Fonderie de cuivre Horne de Rouyn-Noranda qui ont fait douze heures en autobus pour se joindre à l'action. La Horne est elle aussi contrôlée par le géant minier Glencore

Les manifestants, avec bannières, drapeaux et pancartes, ont marché dans les rues de cette ville industrielle traversée par le fleuve Saint-Laurent, au sud-ouest de Montréal. Pendant toute la marche, ils ont été salués par les résidents et les commerçants qui sortaient de leurs maisons et de leur commerce pour exprimer leur appui. Les gens savent à quel point le travail qu'effectuent les travailleurs de CEZinc est difficile et souvent pénible, avec tous les produits toxiques qui sont utilisés et une bataille constante qui doit être



menée pour la santé et la sécurité des travailleurs et celle de la population environnante.

Les manifestants ont été émus que l'action se termine devant les sculptures « Le Sou ffle d'Éole », un symbole de la grève héroïque de plus de 3000 travailleurs et travailleuses du textile de la « Montreal Cottons » en 1946 à Valleyfield. Les travailleurs y ont mené une lutte courageuse pour l'amélioration de leurs conditions de travail et la reconnaissance de leurs droits, ce qui comprenait la reconnaissance légale de leur syndicat dans une ville que la compagnie contrôlait pratiquement. Les travailleurs n'ont pas reculé devant les pouvoirs de police et la violence du gouvernement Duplessis.



La manifestation du 29 mars 2017 se termine devant les sculptures « Le Souffle d'Éole ».

Ce qu'ont dit les représentants syndicaux Manon Castonguay et Mario Montmigny

Manon Castonguay, la présidente de la section locale 6486 du Syndicat des Métallos représentant les travailleurs de CEZinc a déclaré : « Nous sommes très heureux de la visite de nos confrères et consoeurs de la Fonderie Horne. Nous nous battons pour préserver les conditions que les générations avant nous se sont battues pour obtenir, ici comme à Rouyn-Noranda ou chez Glencore à Montréal-Est. Notre lutte résonne chez d'autres parce qu'elle est universelle. Partout, les grandes compagnies cherchent à empocher plus de profits en siphonnant les travailleurs. On refuse, on résiste! On peut le faire grâce à notre solidarité! »

Mario Montmigny, le président du Syndicat des travailleurs de la Mine Noranda, a dit pour sa part : « Le combat des syndiqués de CEZinc, c'est aussi le nôtre. Nous avons le même régime de retraite qu'eux et il y a de fortes chances pour qu'on ait à faire face aux mêmes demandes gourmandes lors de notre prochaine négociation que celles formulées ici. Devant des multinationales comme Glencore, nous puisons notre force dans notre solidarité. C'était important pour nous de venir appuyer d'autres syndiqués qui résistent à des demandes de recul. »

Unité d'action

Depuis 2016, des travailleurs de Glencore au Québec ont développé une coopération intersyndicale au delà des affiliations de chacun. Ils ont tenu des actions communes pour s'appuyer mutuellement, comme cette manifestation du 29 mars en appui à la grève à CEZinc, et défendre leur régime de retraite qui est le même et s'opposer à la sous-traitance.

Ces actions communes réunissent présentement les travailleurs de la Horne, qui sont syndiqués CSN (Fédération de l'industrie manufacturière) et les travailleurs de Glencore qui sont membres du

Syndicat des Métallos, soit les travailleurs de CEZinc, ceux de l'affinerie de cuivre et de métaux précieux CCR à Montréal-Est et ceux de la Fonderie générale du Canada à Lachine.

Les métallos de Glencore, dont des représentants des grévistes de la CEZinc, ont rendu visite aux travailleurs de Rouyn plus tôt et les travailleurs de Rouyn leur ont rendu la pareille le 29 mars en participant à la manifestation avec leur bannière « Sur la route des négociations ». L'enthousiasme des travailleurs des différents syndicats pour cette précieuse unité d'action pour une cause commune était palpable à chaque fois que les travailleurs se sont appuyés mutuellement.



(Photos: Metallos)

A

L'examen de Postes Canada

Préparation de nouvelles attaques contre les postiers

- Louis Lang -

La dernière ronde de négociations entre Postes Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes s'est terminée sans résolution des questions sur la table. Pendant les dix mois de ce qu'on a appelé des négociations, Postes Canada a refusé de négocier et a eu recours à des menaces de lock-out et à des menaces brutales pour forcer le syndicat à accepter des reculs mais l'intimidation n'a pas fonctionné.

Finalement, suite à l'intervention de médiateurs fédéraux, une entente de principe a été conclue en septembre 2016 et ratifiée plus tard par les travailleurs en dépit du fait que le nouveau contrat est d'une durée de deux ans seulement et se termine le 31 janvier 2018. L'insécurité que vivent les travailleurs se poursuit alors qu'ils ont fait face à des attaques répétées contre leurs régimes de retraite, leurs avantages sociaux et leurs conditions de travail et que la convention est de courte durée.



Devant la détermination des travailleurs à ne pas accepter les reculs, les libéraux de Justin Trudeau, qui avaient fait campagne en promettant de restaurer la livraison du courrier à domicile et de renverser les concessions imposées par Postes Canada, n'ont pas été capables d'imposer les reculs aux travailleurs par la force.

Le contrat de courte durée n'a résolu aucune des questions importantes auxquelles les travailleurs font face, comme l'ultimatum de la société d'éliminer le régime de retraite à prestations déterminées, la privatisation accrue des services postaux par l'élimination des comptoirs de vente au détail au personnel STTP qui va entraîner la perte de milliers d'emplois, et les problèmes d'effectifs avec le recours accru aux emplois précaires à temps partiel et temporaires et l'élimination d'emplois à temps plein.

Alors que le gouvernement Trudeau prétend appuyer des négociations « équilibrées » et « de bonne foi » pour résoudre les problèmes, l'expérience des postiers est tout autre.

Pendant la dernière ronde de négociations, alors que les postiers étaient menacés par Postes Canada de lock-out et de changements unilatéraux à leurs conditions de travail s'ils n'acceptaient pas les reculs dévastateurs, l'engagement du gouvernement à des « négociations collectives libres » était totalement absent. [1]



Plutôt que d'ordonner à la société d'État de négocier sérieusement, les libéraux de Justin Trudeau ont lancé un examen de Postes Canada afin de s'ingérer directement dans les négociations et de tenter de faire pression sur le syndicat et sur les travailleurs pour qu'ils acceptent volontairement les concessions.

Le 2 septembre 2016, un groupe de travail composé de quatre membres nommés par le gouvernement a publié un rapport intitulé : « Postes Canada à l'ère du numérique ». Sous prétexte d'informer les Canadiens et les parlementaires de la situation financière de Postes Canada et des « besoins des Canadiens et des options viables », le document de travail a été utilisé pour répandre la désinformation au sujet d'une « crise » affectant le régime de retraite et placer les Canadiens devant le fait accompli que la « situation financière intenable » de la société rend les coupures aux services inévitables. Le

gouvernement s'est assuré que la consultation publique sur l'avenir de Postes Canada soit limitée à la question de ce qui doit être coupé et de l'étendue des coupures.

Le soi-disant document de travail a ensuite été envoyé au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes qui à son tour a émis un rapport le 13 décembre 2016, « La voie à suivre pour Postes Canada », qui comprend « des recommandations au gouvernement du Canada sur l'avenir de Postes Canada ».

L'expérience que nous avons des libéraux de Trudeau nous montre que le gouvernement va faire ce qu'il veut du rapport. Il devrait annoncer dans les jours et semaines qui viennent ses décisions sur « l'orientation future de Postes Canada ».

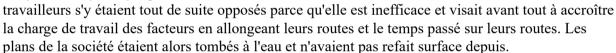
Toute cette démarche en dit long sur l'hypocrisie d'un gouvernement qui jure de respecter « un équilibre dans les négociations » mais qui fait tout ce qu'il peut pour empêcher toute discussion sur les revendications des travailleurs ou sur la nécessité d'un service postal public.

La direction de Postes Canada se prépare elle aussi à une nouvelle ronde d'attaques contre les postiers. Sachant très bien que le plan du gouvernement va être annoncé bientôt, la société d'État a initié une série de changements unilatéraux dans les conditions de travail en violation de la convention collective.

Le 10 mars 2017, le jour même où la société a organisé des réunions sur le plancher, elle a annoncé au syndicat qu'elle allait mettre en oeuvre une restructuration majeure des opérations de livraison dans l'unité urbaine. Ce changement ferait en sorte que des trieurs de nuit seraient embauchés dans les dépôts des facteurs pour faire le travail normalement effectué par les facteurs soit le tri et la préparation du courrier pour la livraison.

Sans aucune consultation avec le syndicat sur comment ce changement va affecter le travail des facteurs, y compris la longueur des routes et la réorganisation du travail requis, la société a annoncé aux travailleurs que les changements seraient effectifs dès le 18 septembre 2017.

Cette méthode d'avoir recours à des trieurs de nuit a déjà été essayée il y a plus de 25 ans mais les



Le fait d'imposer des changements aussi draconiens sans aucune consultation est une bonne indication de comment la Société des postes compte s'y prendre dans ses préparations pour la prochaine ronde de négociations.



De plus, en coordination avec les attaques du gouvernement contre les postiers, la Société des postes a récemment annoncé au syndicat qu'elle allait mettre en oeuvre le modèle à « risques partagés » des régimes de retraite en remplacement du régime à prestations déterminées qui existe présentement. Cela fait suite à la présentation du projet de loi C-27 du ministre des Finances Bill Morneau, Loi modifiant la loi sur les normes de prestation de pensions. Ce projet de loi, s'il est adopté, va accorder aux sociétés d'État le pouvoir de mettre en oeuvre des régimes à prestations cibles qui remplaceraient les régimes à prestations déterminées et éliminer le droit des travailleurs à une pension assurée et absoudre la société de sa responsabilité de fournir aux travailleurs un niveau de vie décent à la retraite.

Il est clair que l'impasse provisoire des négociations de l'an dernier et la convention de deux ans ont



été un prélude à de nouvelles attaques contre les postiers qui luttent pour leurs droits.

Avec son examen de Postes Canada et le projet de loi C-27, le gouvernement Trudeau a l'intention de ne pas soumettre des questions aussi importantes que les régimes de retraite et les conditions de travail et l'avenir de Postes Canada à la discussion ou aux négociations mais plutôt d'imposer son diktat aux travailleurs et à tous les Canadiens.

Dans la période qui vient, la force et l'unité des travailleurs des postes et leur capacité de lutter à la défense de leurs droits seront renforcées par l'appui de tous les Canadiens qui veulent que l'avenir du service postal public soit entre les mains des travailleurs et du peuple et non du diktat de l'élite dominante.

Note

1. *LML* du 29 août 2016 - Numéro 114 - Défendons le droit des travailleurs des postes de décider de leurs conditions de travail !

 \blacksquare

NUMÉROS PRÉCÉDENTS | ACCUEIL

Site web: www.pccml.ca Email: forumouvrier@cpcml.ca